

Concertation thématique Santé mentale #3 (2025)

 + de 20 professionnel·les social/santé.

 Voir support de présentation [ici](#).

 Les concertations thématiques des bassins visent à suivre les actualités et partager les connaissances, assurer une fonction de veille des besoins de la population, identifier les ajustements nécessaires en termes d'offre et de collaboration, proposer des actions à mener collectivement. Elles sont ouvertes à tous·tes les acteur·rices social-santé.

 • Suivi du travail sur le répertoire des dispositifs de soutien aux professionnel·les sur les questions de santé mentale.
• Méthode d'Analyse en Groupe pour définir les thématiques du nouveau cycle de la CT Santé Mentale 2026.

Veille des besoins de la population

Augmentation de la précarité chez tous les publics. Le volet social qui assure une certaine stabilité chez les personnes se dégrade notamment autour du logement, et des mesures à venir, prises par le gouvernement fédéral, autour du chômage.

Le soutien des personnes à domicile soulève aussi beaucoup de challenges: la non-demande malgré des difficultés apparentes, l'orientation dans un contexte de saturation des équipes mobiles, le refus des personnes d'accueillir des professionnel·les à leur domicile. L'accompagnement des personnes atteintes du Syndrome de Diogène est également pointé comme problématique.

- Difficultés pour les acteur·rices généralistes de gérer les urgences et les crises avant, pendant et après leurs apparitions.
- Manque de travail en intersectorialité, pourtant essentiel au vu de l'augmentation de la précarité et de la complexité des situations,
- Complexité du travail face à la diversité des situations et l'état de l'offre : il faut jongler entre des personnes en refus de soins, les processus d'admission différents d'un service à l'autre et l'orientation qui peut être difficile compte tenu de la saturation de certains services.

Constats et ajustements de l'offre

- Morcellement de l'accompagnement des personnes : les difficultés liées à la liaison entre l'ambulatoire et l'hôpital ainsi que le manque d'articulation entre social et santé compliquent la continuité des parcours. Les acteur·rices constatent une perte de la vision globale des situations, ce qui ne permet pas d'assurer une continuité de la prise en charge. Le manque d'espaces et de temps pour prendre le recul nécessaire pour un accompagnement holistique est également pointé.

Pistes d'actions à mener collectivement et perspectives

En 2026, le travail portera sur la coordination et la continuité des parcours, en clarifiant les rôles des structures pouvant intervenir dans le parcours social-santé d'une personne et leur articulation. Une méthodologie spécifique pour soutenir ce travail sera proposée.

Save the date

La prochaine concertation thématique santé mentale aura lieu le **03/03/2026, de 10h à 12h**. Elle sera suivie d'un lunch. Consultez l'agenda —> [ici](#)